

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

29 SQUARE MONTMIRAIL

1

77260 LA FERTE SOUS JOUARRE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	29 SQUARE MONTMIRAIL 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	1
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	40LAM0001	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	24/11/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Mickaël JULIEN	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	CPDI 4129	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	01/01/2017	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	I.CERT Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 13/12/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Mickaël JULIEN**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C\ SOMMAIRE	3
D\ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	7
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	7
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 2 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	11
ATTESTATION(S).....	12
CERTIFICAT DE COMPETENCES	13

D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE SIEGE SOCIAL 10 Avenue Charles Péguy Boite Postale 114 77002 MELUN CEDEX02 Tél : 01.64.14.14.77 Fax : 01.60.68.51.42 Siret : 277 700 019 00015		BON DE TRAVAUX N° 2017 25684 EXPERT HABITAT INGENIERIE 21 RUE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4475 1 Provenance Objet AMIANTE ERP	SERVICE MAINTENANCE REHA ÉMETTEUR VASSY ROMAIN	
LOCALISATION Programme 40 LA FERTE SOUS JOUARRE - MONTMIRAIL Tranche 1 Ensemble A000 Escalier AM Étage 00 Logement 1 Module 40LAM0001	ADRESSE ENT. O.P.D.H.L.M.77 - AGENCE DE LA FERTE 29 SQUARE MONTMIRAIL 77280 FERTE SOUS JOUARRE Tél. personnel 0164141111	
DÉLAI D'EXÉCUTION 15 JOURS		PÉRIODE DU 10-11-2017 AU 24-11-2017
ARTICLE AM46 REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - ENTRE 11 ET	QUANTITÉ 1,00	PRIX UNITAIRE H.T. 5,00 TOTAL H.T. 5,00
H.T. ACTUALISE COEFFICIENT REGIONAL RABAIS TOTAL H.T.		TOTAL H.T. 5,00
T.V.A. 20,00 %		TOTAL T.T.C. 6,00
POSE D UN LUMINAIRE AU PLAFOND EN PARTIE COMMUNE CONTACT AGENCE DE LA FERTE		
AFFECTATION BUDGÉTAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI
CODE BUDGET 1 HONDIV RUBRIQUE A780	INSTANCES SIEG PATR	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE AUTRES HONORAIRES DIVERS NON R MONTANT T.T.C. 6,00
AUCUNE AFFECTATION ANALYTIQUE PATRIMOINE Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2017 25684		
EXEMPLAIRE DE CONTRÔLE		

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 40LAM0001 24/11/2017
 Date d'édition : 13/12/2017

6/14

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE - 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME
 Téléphone : 03.21.73.41.44 - Fax 03 21 73 94 79 - Site : www.expert habitat.com
 SAS au capital de 55 000 Euros - Siret n° 479 076 838 00032

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

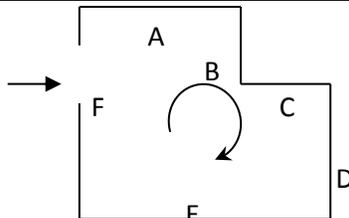
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

néant

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Entrée			OUI	CONCERNEE
Accueil			OUI	CONCERNEE
Couloir			OUI	CONCERNEE
Bureau			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Plaque de plâtre	Béton		Carrelage	Dalle de Faux plafond	METALLIQUE	PVC	METALLIQUE
					Dalle de sol	Dalle de Faux plafond			
					Dalle de sol	Dalle de Faux plafond			
					Carrelage	Dalle de Faux plafond			

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée		Dalle de faux-plafonds	Matériau fibreux gris avec poussières + peinture blanche non séparable	40LAM0001P001	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Ensemble des pièces		Dalle de faux-plafonds	Matériau fibreux gris avec poussières + peinture blanche non séparable	40LAM0001P001	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 40LAM0001P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	40LAM0001 24/11/2017		Entrée
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Dalle de faux-plafonds	Matériau fibreux gris avec poussières + peinture blanche non séparable	24/11/2017	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 2 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-5453 EN DATE DU 06/12/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0717-116378
Echantillon ITGA : IT071712-5453
Reçu au laboratoire le : 04/12/2017

Ref. Cliant :

Commande	40LAM0001-01
Dossier cliant	40LAM0001-01 - 29 SQUARE MONTMIRAIL 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Echantillon	40LAM0001P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Entrée Plafond Dalle de faux-plafonds
Description ITGA	Matériau fibreux gris avec poussières / Peinture blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux gris avec poussières + peinture blanche non séparable	META le 06/12/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Benjamin REGENT - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 144 rev 12

Page 1 / 1

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courriel 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subéquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

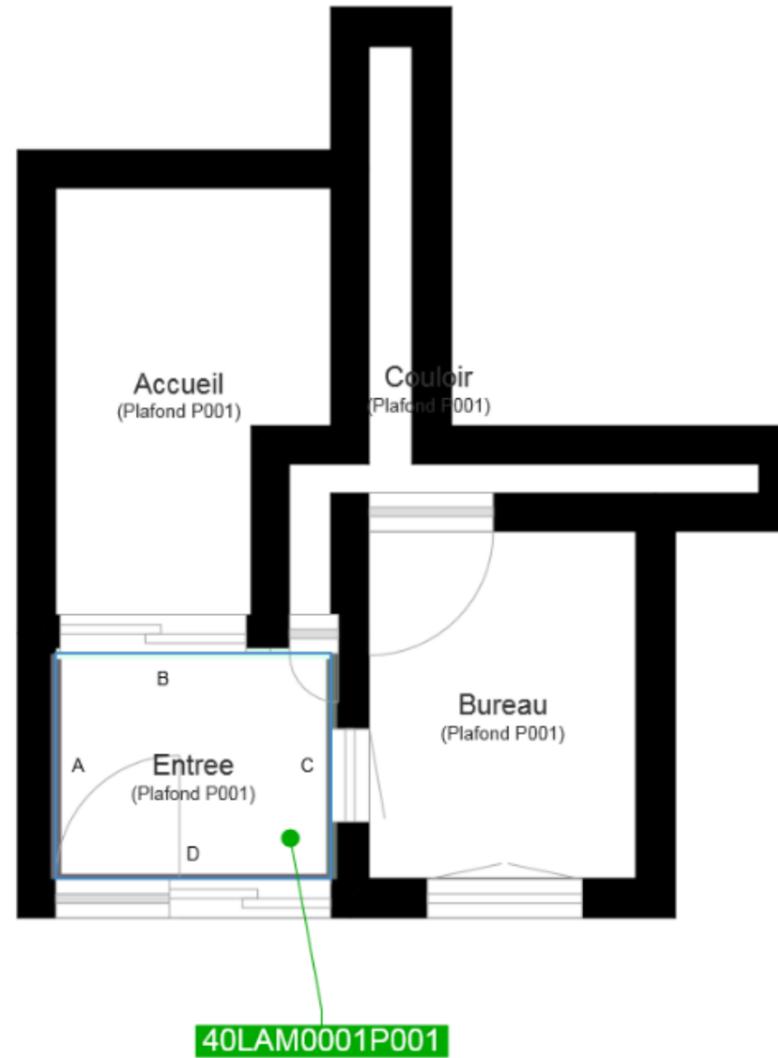
Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés